



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 13 juillet, 2010
Salle du Conseil, Hôtel de ville**

Présents: Jacques P. Martin, Maire Me Marc Michaud, Directeur général
Daniel Gagné, DGA Doreen Banville, Secrétaire adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	André Lang (absent)
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Michel Dubé

Le Conseiller Albert procède avec la prière.

La réunion débute à 20 h 04 sous la présidence du Maire Martin.

Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Jean Guy Marquis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.

Divulcation d'intérêt : Aucune

2010 -073 M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit reçu pour adoption, tel que présenté:
➤ 29 juin, 2010 - Réunion ordinaire publique
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

DOSSIERS MUNICIPAUX

ADMINISTRATIFS

BIBLIOTHÈQUE MGR W. J. CONWAY - NOMINATION DE COMMISSAIRES

2010 -074 M. Gérald Morneau propose que les personnes suivantes soient nommées Commissaires au sein de la Commission de la Bibliothèque publique Mgr W. J. Conway pour des mandats se terminant le 30 septembre 2013: André Lang, Robert Levesque et Jacques Pichette.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

RÉUNION PUBLIQUE REPORTÉE

2010 -075 M. Jean Guy Marquis propose que la réunion ordinaire publique du mardi 20 juillet 2010 soit reportée au mardi 27 juillet 2010 à 20 h.
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

URBANISME

DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL, ROUTE 2 SAINT-BASILE

2010 -076 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal considère une modification au Plan municipal d'Edmundston afin de permettre l'aménagement d'un entrepôt à agrégats sur une propriété située sur la route 2 dans le secteur Saint-Basile (No. nid 35263045).

IL EST RÉSOLU QUE la modification proposée soit présentée au public le 27 juillet 2010 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20 h et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* dans le journal "L'Étoile" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires aux projets proposés pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par Aldéo Nadeau.

Rejetée avec 2 votes pour et 5 votes contre.

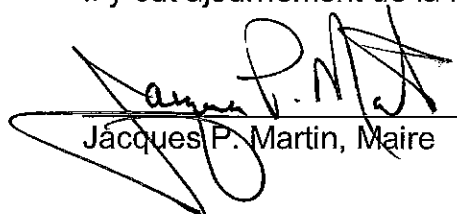
INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 27 juillet 2010 à 20 h

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Aucune question ou commentaire ne fut apporté.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneau à 20 h 11.


Jacques P. Martin, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe